

# (ré)Agissez !

**VOTEZ**

## PROFESSEURS AGRÉGÉS

Les professeurs agrégés votent et se syndiquent au SNES, au SNEP ou au SNESup, syndicats de la FSU

***Attachés à une qualification disciplinaire de haut niveau, nous voulons que la place de l'agrégation et des agrégés soit confortée, valorisée et reconnue dans le système éducatif et dans la fonction publique.***

Voter pour les listes du SNES, du SNEP, du SNESup et de la FSU à la CAPN, à la CAPA et aux comités techniques ministériels et académiques, c'est apporter sa voix à :

**Une carrière plus attractive  
Des conditions de travail améliorées  
Un nouvel élan pour le service public d'éducation**

Nos listes ont obtenu lors des dernières élections professionnelles de décembre 2008 la majorité absolue des voix. Cela nous a permis d'obtenir une amélioration des procédures de notation pédagogique, plusieurs augmentations successives des possibilités d'accès à la hors classe et une revalorisation des débuts de carrière.

Au niveau académique et national, vos élus sont intervenus pour défendre des centaines de collègues qui, grâce à ce soutien, ce conseil et à cette intervention, ont vu leur situation administrative progresser favorablement, qu'il s'agisse de titularisation, d'affectation, d'évaluation, de promotion ou d'accidents de carrière. Plus globalement nos élus sont les garants de la transparence, de l'égalité de traitement et du maintien de l'unité de notre corps.

Cette année encore, en apportant vos voix aux listes présentées avec la FSU par le SNES, le SNEP et le SNESup, contribuez à renforcer et unir la parité syndicale face à une administration contrainte par les diktats

***Pour connaître dans le détail les mesures concrètes que nous portons pour les agrégés, nous vous invitons à vous reporter à la profession de foi de la liste SNES / SNEP / SNESup à la CAP nationale.***

ministériels et les restrictions budgétaires.

Dans les commissions paritaires, les élus du SNES sont pour vous des portes-parole écoutés, reconnus et respectés. En votant pour la liste présentée par les syndicats de la FSU aux comités techniques, vous assurez une intervention cohérente et complémentaire des personnels dans la gestion des personnes, celle des moyens et l'élaboration des règles collectives.

**En votant pour les listes présentées par le SNES, le SNEP, le SNESUP avec les autres syndicats de la FSU, donnez à votre voix une vaste portée et assurez-vous que vos propositions pour l'éducation et nos métiers seront entendues dans le débat public sur l'avenir de notre école, de nos services publics et de notre société.**

